

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

LUNDI 5 JUILLET 2010

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2010

Le Conseil municipal s'est réuni le 31 mai 2010 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme SALMAS Anne-Marie, MM. HERRY Pascal et MOYSAN André. Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

Vente de la maison du Moguer et du terrain s'y rattachant : l'ensemble des membres du Conseil municipal entérine la décision du C.C.A.S. de vendre « les biens du Moguer » au locataire en place.

Subvention à l'A.D.M.R. de St Vougay/Plougar : 1000 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- accord pour changer la borne à incendie à Trévodou (fuite) : 2 272.40 €.

Divers travaux sur bâtiments : différents devis ont été demandés. Accord pour :

- refaire les peintures extérieures du Club House de foot : 3 112.25 € (Au service de la façade à Henvic),
- remise en état de diverses portes (accès cimetière, église, chapelle, wc communal, salle de pétanque), petit travaux voûte église et poutre entrée salle omnisports : 2 524.48 € (Denis Morizur à Plougar).

Réaménagement et extension « Mairie-Espace Culturel » : Suite à l'étude de faisabilité, avis favorable à l'unanimité pour lancer l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre.

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} avril 1994 et le 30 juin 1994 sont tenus de se faire recenser avant le 15 juillet 2010, et ceux et celles nés entre le 1^{er} juillet 1994 et le 30 septembre 1994 sont tenus de se faire recenser avant le 15 octobre 2010, dès qu'ils ont 16 ans.** Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour la construction d'une maison d'habitation située au Hameau de la Vallée par Mr.TIERCELET Sébastien et Mme QUÉRÉ Laetitia.

Pour la construction d'une maison d'habitation située au Hameau de la Vallée par Mr.KIM Vannarith et Mme BERNARD Mélanie.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises de Saint Derrien et de Plougar qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises de l'année 2011 a été effectué le mardi 08 juin.

Mme Patricia DESHAYES, 9 rue du Roz, Plougar ; Mme Anne-Marie SALMAS, 1 lotissement des Chênes, Plougar et M. Christophe BOUGIER, Kersaliou, St Derrien ont été désignés.

ECOLE ST JOSEPH

BONNES VACANCES A TOUS ...

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2010

Le directeur de l'école se tient à la disposition des parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine.

Peuvent être inscrits dès à présent les enfants qui auront 2 ans au jour de la rentrée ainsi que ceux qui atteindront cet âge avant le 31 décembre.

Merci de prendre rendez-vous en téléphonant au 02.98.68.54.65. ou au 06.88.92.35.21.

BIBLIOTHEQUE PLAISIR DE LIRE PLOUGAR

Après avoir catalogué les livres récemment achetés, les bénévoles de l'association "Plaisir de lire" les ont rangés sur les étagères et dans les bacs de la bibliothèque dont l'offre s'étoffe peu à peu.

Durant les mois de juillet et août, **les permanences auront lieu le samedi, de 10 h 30 à 11 h 30.** Les lecteurs habituels, de tous âges y seront bien sûr accueillis, mais les nouveaux sont également invités à venir visiter les lieux et faire leurs choix.

CLUB DES AINES

06 juillet : Inter-Club à Plougar

27 juillet : Inter-Club à Bodilis

03 août : Inter-Club à Plouzévévé

24 août : Inter-Club à Plougourvest

31 août : Inter-Club à Lanhouarneau

TERRAIN DE FOOT

Par arrêté municipal du 25 juin 2009, **l'accès au terrain de football est interdit au public du 25 juin 2010 au 18 août 2010.**

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Assemblée Générale du BPFC du 13 juin 2010.

L'assemblée générale s'est tenue à la maison pour tous à Bodilis, à laquelle une cinquantaine de joueurs, dirigeants et représentants des municipalités avaient pris place.

Saison tout à fait honorable au niveau sportif car les objectifs fixés en début de saison pour les équipes seniors ont été atteints, à savoir la montée de l'équipe A en D1 et parcours intéressant en coupe face à des équipes hiérarchiquement supérieures, ainsi que le haut de tableau pour les équipes B et C dans des groupes légèrement plus relevés que la saison antérieure. Montée également pour l'équipe U19 qui accède en critérium et qui a fait un bon parcours en coupe Gambardella. Tous ces résultats positifs sont dûs au travail et à la bonne assiduité aux entraînements tout au long de la saison, ainsi que par la bonne ambiance qui règne au sein de ces équipes.

Eric Lebriand, président des jeunes, dressait le bilan avec les responsables d'équipes, les résultats sont plus mitigés, malgré des effectifs très intéressants dans certaines catégories. Le travail et l'assiduité aux entraînements devra à l'avenir tout de même continuer à porter ses fruits.

Les animations misent en place avec la section hand : repas bœuf carottes et tournoi des familles ont été une réussite, ce qui permet donc avec le tournoi de jeunes également d'avoir un compte rendu financier relativement équilibré.

En fin d'assemblée le comité directeur a reconduit Xavier AUFFRET à la présidence, Grégory Vourc'h devient secrétaire et Jean-Jacques Breton fait son entrée dans le comité directeur.

Saison à venir

La reprise des entraînements pour les seniors et U19 se fera à la fin du mois de juillet, et à la mi-août pour le foot à 11 (à définir). La responsabilité de l'équipe B sera assurée par Michel Auffret et l'équipe C sera gérée par Christian Guillerme et Bruno Creignou pour la saison à venir, en sachant que les responsables de l'équipe A : Jean-René Le Verge, Daniel Grall et Cyrille Fouillard sont maintenus.

A noter également que pour la saison à venir, une opération survêtements sera proposée.

Une permanence pour la délivrance des licences se déroulera début juillet (date à confirmer dans la presse) de 10h à 12h30, prévoir la cotisation ainsi qu'une pièce d'identité pour les nouveaux joueurs.

PLOUGAR BODILIS HB

Les licences pour la saison 2010/2011 sont à rapporter à Joëlle Richard Le Moguer 29440 Saint-Vougay, pour le 12 Juillet. Après être passé chez votre médecin, ne pas oublier de signer le bordereau de demande de licence et de corriger les informations en cas d'erreur ou de changement (adresse, mail, tél). Merci.

Joindre le règlement : Enfants nés en 2001 et après : 65 €, de 2000 à 1994 : 75 € ; années 93 et avant : 90 €.

TOUR DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Evènement unique autour du tir à l'arc. Pour les archers, il s'agit de découvrir la Bretagne. Pour le public découvrir le tir à l'arc. Cette manifestation aura lieu les 9 et 10 août au Rheun à Plougar de 9h à 17h. Entrée gratuite et ouverte à tous.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h et le dimanche 30 mai, messe à 10h30 première eucharistie

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1ers dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Ederm : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour les mois de juillet et août 2010 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : les jeudis 1, 15 et 29 juillet et les jeudis 12 et 26 août (entre 9h et 12h)
- à **Plougourvest** (en Mairie) : les mercredis 7 et 21 juillet et le mercredi 18 août (entre 13h30 et 17h)
- à **Plouzévédé** (en Mairie) : les jeudis 8 et 22 juillet et le jeudi 19 août (entre 9h et 12h15)

Permanences de soirée sur rendez-vous de 17h à 20h :

- à **Landivisiau** les **mercredis 7 juillet et les mercredis 4 et 25 août**

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le **Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou sur : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com**

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa région

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa REGION 6 venelle du sabotier 29440 Saint Vougay
tel: 02 98 29 58 73 email : saintvougay@admr29.org

Le bureau est ouvert au public le mardi de 9 heures à 12 heures 30, ou sur rendez-vous le lundi et le vendredi.

En cas d'urgence appeler : Monique Bramoullé : 02.98.69.93.43., Armelle Prigent : 02.98.69.95.55.
et Denise Herry : 02.98.68.55.93

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N. DE LANDIVISIAU

Voici quelques informations résultant de la rencontre, le 28 avril 2010, entre les membres du bureau de l'association et le commandant de la B.A.N ainsi que deux de ses officiers.

- Les délocalisations qui se déroulaient à Nîmes ont, désormais lieu à Istres. Afin d'éviter de trop encombrer les pistes de cette base, on y construit une piste de 400 mètres devant servir pour les exercices d'appontages ; les travaux doivent s'étaler sur 3 ans.
- On projette également de recourir à l'aérodrome de Lanvéoc pour les entraînements d'appontages.
- Les autorités maritimes envisagent aussi de planter, autour de la base, une haie de bambous, dont la hauteur doit être de cinq à six mètres. Il s'agit, par ce travail, de réduire les bruits endurés par les riverains les plus proches.
- Lorsque vous éprouverez le besoin-et il ne faut pas hésiter_ de vous plaindre des bruits et odeurs, il faut vous adresser :
 - Entre 8h et 17 h à l'officier des gênes sonores en appelant le 02/98/24/20/12
 - Entre 17h et 8 h, à l'officier de suppléance, soit le 02/98/24/26/32

SITE INTERNET

Le site internet de la commune est en ligne. L'adresse de connexion est : plougar.fr.

Vous pourrez y retrouver de nombreuses informations sur Plougar mais également de nombreux liens vous permettant de connaître l'ensemble des démarches administratives à effectuer pour obtenir une carte d'identité, un passeport, les pièces nécessaires à une demande d'urbanisme...

N'hésitez pas à vous connecter et à faire part de vos remarques éventuelles.

Informations diverses :

- Logement de type T 4, libre à compter du 15/09/2010 Loyer sans les charges : 429.30 €. Prendre contact en Mairie pour dossier Armorique Habitat.
- Jeune fille de 19 ans, recherche enfants à garder pendant les vacances d'août et possibilité au mois de juillet. Merci de prendre contact au 06.09.75.24.25. quelques jours avant.
- **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :** tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.
- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 30 AOUT 2010**

(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 23 août à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)

Mieux trier ses emballages plastiques

Pour ne pas se tromper c'est facile : on trie uniquement les emballages plastiques qui ont la forme d'une BOUTEILLE ou d'un FLACON, rien d'autre.

Les autres emballages plastiques sont à jeter aux ordures ménagères.



OUI, JE TRIE : les bouteilles plastiques de boisson, les flacons de vinaigrette, de ketchup et de mayonnaise, les bouteilles d'huile (recyclables depuis 2007), les flacons de produits vaisselle, de produits à vitres, flacon de nettoyant ménager, bidon d'eau de javel, flacon gel WC, bidon de lessive, flacons de gel douche et shampoing, flacon lait hydratant, flacon de savon liquide.



JE JETTE A LA POUBELLE : toutes les barquettes en plastique (quelles soient propres ou non, leur plastique est différent, elles ne se recyclent pas), les beurriers en plastique, les tubes de crème en plastique, les sachets en plastique, les pots de fleurs en plastique (ou en déchèterie si on en a beaucoup), etc.

Résultats du tri 2009 : moins 2kg/an/habitant

	VERRE	PAPIER	EMBALLAGES	TOTAL
Moyenne CCPL 2009	42 kg	28 kg	10 kg	80 kg
Moyenne CCPL 2008	42 kg	31 kg	9 kg	82 kg

Depuis 2006, le poids de nos déchets (déchets ménagers et tri sélectif rassemblés) est passé de 363kg à 322kg, soit une diminution de 41kg par an par personne.

En 2006, 80% de nos déchets atterrissaient aux ordures ménagères, contre 20% seulement de déchets triés. En 2009, non seulement nous avons jeté moins de déchets, mais en plus nous avons augmenté la quantité de déchets triés. Dorénavant, 25% des déchets sont triés. Mais notre poubelle ménagère continue d'accueillir 75% de nos déchets, c'est trop ! Aujourd'hui, c'est surtout l'incinération des déchets ménagers qui coûte cher. Il est nécessaire de continuer nos efforts en matière de tri pour freiner l'augmentation des coûts de traitement. Plus de tri, c'est moins de déchets à incinérer.

En 2010, restons motivés, trions !

Année 2009 Performances kg/hab/an	Verre	Papier	Emballages	Total	
Locmélar	39	30	10	79 kg	
Lampaul	34	30	14	78 kg	
Plouénéventer	42	25	9	77 kg	
Landivisiau	34	26	10	70 kg	
Guiclan	32	23	15	70 kg	
Plouzévéde	34	24	11	69 kg	
Guimiliau	35	25	7	67 kg	
Loc Eguiner	29	31	7	67 kg	
Trézilidé	36	21	9	67 kg	
St Derrien	33	22	10	66 kg	
Commana	33	25	6	64 kg	
Plouvorn	30	23	7	60 kg	
Plougar	29	18	9	56 kg	
St Servais	24	19	10	53 kg	
St Vougay	26	18	7	51 kg	
St Sauveur	29	15	6	50 kg	
Bodilis (points-tri de la commune)	17	15	4	37 kg	214 kg
+ Déchèterie Bodilis	117	51	9	177 kg	
Plougourvest (points-tri de la commune)	23	17	7	46 kg	142 kg
+ Déchèterie de Plougourvest	62	29	6	96 kg	
Sizun (point-tri de la commune)	30	32	6	67 kg	108 kg
+ Déchèterie de Sizun	26	12	2	40 kg	
Moyenne CCPL 2009	42 kg	28 kg	10 kg	80 kg	
Moyenne CCPL 2008	42 kg	31 kg	9 kg	82 kg	

